



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24032343

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

13 FEV. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0533 824 355**

Nom

(en entier) : **FACOPRO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Aises 66 – 6060 GILLY**

Objet de l'acte : Mise en conformité SA avec CSA avec adoption de nouveaux statuts

Aux termes d'un acte reçu par le notaire Alexis Brahy à Charleroi le 27 novembre 2023, en cours d'enregistrement, (...) à l'instant, le conseil d'administration étant constitué, celui-ci déclare se réunir en vue de procéder à la nomination du président et des administrateurs délégués.

A l'unanimité, le conseil décide:

- d'appeler à la fonction de président du conseil d'administration, Madame MASTROSTEFANO Cléonice, ici présente et qui accepte.

- d'appeler à la fonction d'administrateurs délégués :

•Monsieur LAURIENTE Vittorio, ci-avant mieux qualifié

Ici présents et qui acceptent.

Leur mandat est gratuit.

(...)

Pour extrait analytique conforme.

Déposé en même temps qu'une expédition de l'acte.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).